



PROJET EDUCATIF ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR

Période : 2022 / 2024

LE PROJET EDUCATIF ACCUEILS DE LOISIRS SAINT SAULVE

I - NOTRE CADRE D'INTERVENTION :

Le projet éducatif est inséré dans l'environnement dans lequel il va évoluer. Ouvert sur la société, l'accueil de loisirs s'intéresse à la jeunesse, la rencontre ; la vie; pas seulement dans le cadre des loisirs mais aussi dans tous les domaines qui touchent ce trinôme.

Conscients des limites propres à notre cadre d'intervention, nous comptons contribuer aux côtés d'autres institutions (l'école, la famille...) à l'épanouissement des adultes de demain. Nous entendons rester aux services de ceux que nous encadrons. De fait, nous n'avons ni la prétention ni l'envie de nous poser en modèle, mais de dégager des axes de progrès, d'ouverture et d'innovation.

A - Axes de réflexion :

Notre réflexion sur l'accueil de loisirs est élaborée à partir de 4 axes fondamentaux :

- 1 - un espace privilégié**
- 2 - une aspiration à la liberté**
- 3 - une insertion sociale**
- 4 - les effets éducatifs**

- 1) Si l'accueil de loisirs reste un lieu très attaché à la qualité de la vie quotidienne, il apparaît aujourd'hui comme un espace privilégié. Non rattachées aux contraintes de l'institution scolaire (on ne redouble pas" le centre de loisirs, le centre aéré !"), les vacances, les journées offrent la possibilité de vivre différemment, de s'initier aux responsabilités et à l'autonomie, enfin de s'éveiller à d'autres activités.
- 2) Si la jeunesse ne forme pas un groupe social homogène où les comportements et les aspirations seraient tous identiques, il n'en reste pas moins qu'un désir converge vers la même valeur : la liberté Cela ne se réduit pas à "on fait c'qu'on veut " mais au désir d'être reconnu comme une personne capable de penser, d'agir et de choisir. Cette revendication fort honorable d'autonomie ne peut se penser de manière isolée mais au cours d'échanges et d'actes de coopération dans le cadre d'un groupe. Notre volonté éducative suppose une pédagogie à la responsabilisation, au développement des capacités à s'organiser, à s'évaluer. Il est important de donner les moyens aux jeunes de se prendre en charge selon leurs capacités.
- 3) L'accueil de loisirs n'est pas un lieu à part, même si on peut y vivre "autrement". L'exercice de cette vie différente trouve ses limites (cadre réglementaire du ministère). Nous devons favoriser l'épanouissement de la personnalité dans le processus de toute insertion sociale. L'accueil de loisirs se propose comme un cadre par excellence de l'apprentissage de la vie en collectivité. Le respect de l'autre et de la différence, la tolérance, la solidarité, la citoyenneté... sont autant de valeurs qui nous animent et qui renforcent le plaisir d'être, de faire et de vivre ensemble.

- 4) Si nous ne prétendons pas refaire l'éducation d'un enfant pendant l'accueil de loisirs, nous savons, que les effets éducatifs ne se limitent pas à la durée de "l'accueil" ! En effet, une expérience agréablement vécue, une sensation forte, bref tous ces moments fortement investis par le jeune hors de son environnement habituel, ont des incidences qui durent bien après la fin de l'accueil. Nombreux d'entre nous ont pu le vérifier à travers les contacts que nous gardons avec les participants. Mais soyons vigilants, on ne fait pas vivre n'importe quoi à un jeune sous prétexte qu'il est « inscrit » dans les activités qu'il est en « vacances ici »
- **L'accueil de loisirs “une rupture dans la continuité”** ! Découvrir un autre mode de vie, s'initier à de nouvelles activités, est à la fois bien attrayant mais aussi insécurisant. En effet, il y a toujours état de rupture, voire de déstabilisation. Bien entendu, chaque participant est plus particulièrement sensible à tel aspect d'une situation plutôt qu'à telle autre en fonction de ses préoccupations, de ses projets, de son système de valeurs, bref de son degré de maturité. Tout notre intérêt éducatif se fonde justement autour de cette rupture. Si celle-ci n'est pas vécue tout au long du centre comme une agression, parce-qu'insécurisante, ou si l'équipe ne sur protège pas le participant en paralysant ainsi toute initiative, la rupture devient alors un élément moteur de nos ambitions éducatives. Justement équilibrée, elle contribue à faire disparaître certains stéréotypes et préjugés pour laisser place à d'autres valeurs. Pour bien introduire cette notion dans le projet pédagogique, l'équipe dans sa préparation avec les participants, doit se questionner sur : * le (leur) milieu socio économique * le développement psychoaffectif en fonction de l'âge * leur expérience en accueil de loisirs (ce à quoi ils ont été habitués) Et à partir de là, réfléchir sur une pédagogie qui tienne compte du milieu d'origine des jeunes et du nouvel espace de leurs vacances. Les enfants (hors activités de la pause méridienne - scolaire) sont en vacances ! Cette démarche ne peut réussir que s'il existe une bonne collaboration entre les différents partenaires.

- LES STRUCTURES

- a) Une implantation de qualité : L'implantation a été choisie en fonction des possibilités d'activités, de découverte Nous bénéficions d'une structure accueillante que le groupe s'approprie, il se "sent bien" Les conditions mêmes de la structure favorisent la cohésion du projet pédagogique.
- b) Des groupes à petits effectifs : Les enfants, et plus encore les adolescents, “revendiquent” le désir d'être avec des copains pour vivre ensemble les mêmes joies... et les mêmes difficultés. Cette volonté se confirme dans notre accueil de de loisirs : un jeune s'inscrit pour l'attrait d'une activité mais sans délaisser la dimension humaine. Aussi notre conception met en place un dispositif souple et modulable : des groupes à petit effectif, le choix de l'activité, de l'atelier : Si nous admettons qu'un groupe ne se limite pas à l'addition de plusieurs personnalités mais possède bien un fonctionnement et une identité propre (voir pour cela les phénomènes de bande...) alors seul le petit effectif donne au groupe les moyens d'être opérationnel et d'assumer son entité. Un petit groupe, ce n'est pas un grand groupe en miniature La vie en petit groupe agit en soi comme pouvoir régulateur, “exigeant” Le « petit

effectif » facilite l'intégration du groupe dans son milieu d'accueil (contacts plus authentiques). Comme le petit enfant qui a besoin d'un mouchoir appartenant à sa maman pour l'aider à aller à l'école, le groupe a besoin d'une étape transitionnelle (se sécuriser et se dire que l'on appartient à un bon groupe) pour ensuite s'ouvrir sur les autres. Ce que communément, les jeunes traduisent par "c'était bien parce qu'il avait une bonne ambiance". Autant le grand nombre a tendance à se suffire à lui-même, autant le petit groupe élargit plus facilement son espace relationnel avec "l'extérieur". L'ensemble de nos actions menées au centre de loisirs Fortier et dans les accueils périscolaires de type garderie reste imprégné par cette nécessité de répondre aux besoins des familles mais plus certainement par le plus grand respect que nous devons aux enfants.

- L'ACCUEIL DU HANDICAP EN ALSH

Les accueils de loisirs extrascolaires sont ouverts sous certaines conditions au public enfant handicapé. Depuis plusieurs années, les élus ont validé le projet d'accueil de quatre enfants en fauteuil, sur les périodes de vacances scolaires et les mercredis. L'objectif d'intégration de ces enfants scolarisés en accueil spécialisé (APF école de la plaine de Mons de Valenciennes) est possible grâce à l'initiative de Monsieur Le Maire et des élus, sensibilisés de longue date sur l'accueil de ce public sur la commune.

En amont les familles sont reçues individuellement afin de découvrir le mode de fonctionnement de la structure et l'adéquation à la situation.

Un protocole individualisé est rédigé en partenariat avec la famille, le médecin traitant, la structure spécialisée et les responsables du service Loisirs.

Encadrement :

Un animateur spécifique est recruté pour l'encadrement « handicap ». Cet animateur prend en charge deux enfants en fauteuil, au-delà de deux enfants un second animateur est recruté. Ces deux animateurs BAFA ou diplômé BEPJEPS ou BAFD sont particulièrement sensibilisés par le projet. Toutefois ils n'ont pas suivi de formation spécifique (type éducateur spécialisé). Un projet de formation BAFA approfondissement est à l'étude.

Actions :

Les enfants sont intégrés dans les groupes d'enfants valides et participent, à leur niveau à l'ensemble des activités inscrites dans le projet pédagogique : y compris les sorties piscine, cinéma, bowling.

Les accueils de loisirs (également périscolaire) accueillent aussi :

- Les enfants issus de la classe ULISS situé à l'école des beaux-Monts.
- Des enfants hyper actifs ou atteint d'autisme « qualifié » de léger.
-

Il est particulièrement à noter que bon nombre de famille n'indiquent pas à l'inscription la particularité ce qui sous-entend une découverte et une obligation d'adaptation des équipes de direction et d'animation.

Les services municipaux sont également amenés à prendre en charge, de plus en plus, les allergies, notamment alimentaires. Un protocole PAILV est établi et un animateur identifié « ange gardien » prend en charge la responsabilité spécifique.

Evaluation :

A chaque période, nous recueillons les avis de l'ensemble des intervenants.
L'objectif étant toujours de garantir la sécurité des enfants accueillis et la réussite de leurs vacances.
L'aspect intégration tenant une grande part du projet.



PROJET EDUCATIF CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

PROJET EDUCATIF

I - NOTRE CADRE D'INTERVENTION :

Un projet éducatif est toujours inséré dans l'environnement dans lequel il va évoluer. Ouvert sur la société, la ville de SAINT-SAULVE s'intéresse à la jeunesse, la rencontre et le voyage, pas seulement dans le cadre des loisirs mais aussi dans tous les domaines qui touchent ce trinôme. Conscients des limites propres à notre cadre d'intervention, nous comptons contribuer aux côtés d'autres institutions (l'école, la famille...) à l'épanouissement des adultes de demain.

Nous entendons rester aux services de ceux que nous encadrons. De fait, nous n'avons ni la prétention ni l'envie de nous poser en modèle, mais de dégager des axes de progrès, d'ouverture et d'innovation.

A - Axes de réflexion :

Notre réflexion sur les ACCUEILS DE VACANCES OU DE LOISIRS est élaborée à partir de 4 axes fondamentaux :

- 1 - un espace privilégié
- 2 - une aspiration à la liberté
- 3 - une insertion sociale
- 4 - les effets éducatifs

1) Si le CVL reste un lieu très attaché à la qualité de la vie quotidienne, il apparaît aujourd'hui comme un espace privilégié. Non rattachées aux contraintes de l'institution scolaire (on ne redouble pas le centre de loisirs, le centre aéré !), les vacances, les journées de centre offrent la possibilité de vivre différemment, de s'initier aux responsabilités et à l'autonomie, enfin de s'éveiller à d'autres activités.

2) Si la jeunesse ne forme pas un groupe social homogène où les comportements et les aspirations seraient tous identiques, il n'en reste pas moins qu'un désir converge vers la même valeur : **la liberté**

Cela ne se réduit pas à "on fait c'qu'on veut en vacances" mais au désir d'être reconnu comme une personne capable de penser, d'agir et de choisir. Cette revendication fort honorable d'autonomie ne peut se penser de manière isolée mais au cours **d'échanges et d'actes de coopération** dans le cadre d'un groupe.

Notre volonté éducative suppose une pédagogie à la responsabilisation, au développement des capacités à s'organiser, à s'évaluer. Il est important de donner les moyens aux jeunes de se prendre en charge **selon leurs capacités**.

Le centre de VACANCES n'est pas un lieu à part, même si on peut y vivre "autrement". L'exercice de cette vie différente trouve ses limites (cadre réglementaire du ministère de la jeunesse et des sports). Nous devons favoriser l'épanouissement de la personnalité dans le processus de toute **insertion sociale**.

Le cvl se propose comme un cadre par excellence de l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le respect de l'autre et de la différence, la tolérance, la solidarité, la citoyenneté... sont autant de valeurs qui nous animent et qui renforcent le plaisir d'être, de faire et de vivre ensemble.

4) Si nous ne prétendons pas refaire l'éducation d'un enfant pendant le centre, nous savons, que les effets éducatifs ne se limitent pas à la durée de ce centre ! En effet, une expérience agréablement vécue, une sensation forte, bref tous ces moments fortement investis par le jeune hors de son environnement habituel, ont des incidences qui durent bien après la fin du centre. Nombreux d'entre nous ont pu le vérifier à travers les contacts que nous gardons avec les participants.

Mais soyons vigilants, on ne fait pas vivre n'importe quoi à un jeune sous prétexte qu'il est « inscrit » dans les activités qu'il est en « vacances »

B –Le cvl : “une rupture dans la continuité” !

Découvrir un autre mode de vie, s'initier à de nouvelles activités, est à la fois bien attrayant mais aussi insécurisant. En effet, il y a toujours état de rupture, voire de déstabilisation. Bien entendu, chaque participant est plus particulièrement sensible à tel aspect d'une situation plutôt qu'à telle autre en fonction de ses préoccupations, de ses projets, de son système de valeurs, bref de son degré de maturité.

Tout notre intérêt éducatif se fonde justement autour de cette rupture.

Si celle-ci n'est pas vécue tout au long du centre comme une agression, parce-qu'insécurisante, ou si l'équipe ne sur protège pas le participant en paralysant ainsi toute initiative, la rupture devient alors un élément moteur de nos ambitions éducatives.

Justement équilibrée, elle contribue à faire disparaître certains stéréotypes et préjugés pour laisser place à d'autres valeurs.

Pour bien introduire cette notion dans le projet pédagogique, l'équipe dans sa préparation avec les participants, doit se questionner sur :

- * leur milieu sociaux économique
- * le développement psychoaffectif en fonction de leur âge
- * leur expérience en centre de loisirs (ce à quoi ils ont été habitués)

Et à partir de là, réfléchir sur une pédagogie qui tienne compte du milieu d'origine des jeunes et du nouvel espace de leurs vacances.

Les enfants sont en vacances le mercredi !!!

Cette démarche ne peut réussir que s'il existe une bonne collaboration entre les différents partenaires.

II - LES STRUCTURES

a) Une implantation de qualité :

L'implantation sera choisie en fonction des possibilités d'activités, de découverte, nous visons une structure accueillante que le groupe puisse s'approprier afin de "s'y sentir bien chez soi".

Les conditions mêmes de la structure doivent favoriser la cohésion du projet pédagogique.

b) Des groupes à petits effectifs :

Les enfants, et plus encore les adolescents, "revendiquent" le désir d'être avec des copains pour vivre ensemble les mêmes joies... et les mêmes difficultés. Cette volonté se confirme dans les centres de loisirs : un jeune s'inscrit pour l'attrait d'une activité ou d'une destination mais sans délaissier la dimension humaine.

Aussi notre conception des vacances met en place un dispositif souple et modulable : **des groupes à petit effectif.**

Si nous admettons qu'un groupe ne se limite pas à l'addition de plusieurs personnalités mais possède bien un fonctionnement et une identité propres (voir pour cela les phénomènes de bande...) alors seul le petit effectif donne au groupe les moyens d'être opérationnel et d'assumer son entité.

Un petit groupe, ce n'est pas un grand groupe en miniature

La vie en petit groupe agit en soi comme pouvoir régulateur, "exigeant"

Le « petit effectif » facilite l'intégration du groupe dans son milieu d'accueil (contacts plus authentiques).

Comme le petit enfant qui a besoin d'un mouchoir appartenant à sa maman pour l'aider à aller à l'école, le groupe a besoin d'une étape transitionnelle (se sécuriser et se dire que l'on appartient à bon groupe) pour ensuite s'ouvrir sur les autres. Ce que communément, les jeunes traduisent par "c'était bien parce qu'il avait une bonne ambiance".

Autant le grand nombre a tendance à se suffire à lui-même, autant le petit groupe élargit plus facilement son espace relationnel avec "l'extérieur".

III - LA NOTION D'ACTIVITE :

“On se souvient d'autant mieux que l'on a agi”

D'une manière générale, nous évitons dans nos centres d'habituer les enfants à une surdose d'activités qui au bout du compte feraient que masquer un véritable projet pédagogique.

- **Régulateur :**
 - * en aidant chaque participant à exprimer ses désirs et surmonter ses difficultés.
 - * en aidant le groupe à faire acte de ses choix et de ses motivations.
- **Coordinateur :**
 - * en aidant le groupe (en tant que collectif) à s'organiser et prendre en charge à la fois ses loisirs et sa vie quotidienne.

Cette pédagogie de mise en situation n'est possible que si l'équipe obtient la **reconnaissance** des participants. La médiocrité n'est pas permise !

“Etre se construisant”, le jeune attend de l'animateur qu'il se comporte en adulte et non en copain, par une relation remplie d'écoute, de dialogue et d'ouverture.

Enfin, s'il est important que l'animateur prenne plaisir (et le transmettre aux participants) aux activités qu'il encadre, à aucun moment ses motivations ne doivent résulter que de ses propres désirs.

C'est un point sur lequel il convient de rester vigilant !

IV - DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Ce projet a été élaboré en vue d'établir une synthèse de nos orientations éducatives.

Le projet éducatif est en soi anticipation. Il n'est sûrement pas un mode d'emploi. Nous savons tous trop bien si l'animateur utilise des techniques, le premier outil, c'est lui-même.

Nous rencontrons à chaque centre, des jeunes qui sont tous différents de par leur personnalité et leurs désirs. Nous ne pourrions adopter un comportement mécanisé et standardisé.

Pour ne pas rester au stade des intentions, il va falloir maintenant passer à l'action. A partir d'objectifs généraux, il va falloir déterminer les moyens, les méthodes et les outils utilisés. Passer de la théorie à la pratique, de manière beaucoup plus précise et mesurable.

V -LE ROLE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'initiative de l'animation est indispensable. L'autonomie relative du jeune ne doit pas donner prétexte à une attitude de "laisser aller" ou de démission dans ce domaine. Le jeune a besoin d'un contact privilégié avec l'adulte, loin de la relation d'autorité obligée dès lors qu'il s'agit de faire respecter un certain nombre de règles collectives. Il serait fâcheux de gâcher les opportunités de "jouer ensemble". Par ailleurs, la vie quotidienne comporte un certain nombre de tâches matérielles. Tout cela prend du temps et l'exercice de ces tâches matérielles doit être mis à profit par l'équipe d'encadrement pour créer un climat de complicité et de détente entre les différents acteurs

Apprendre à mieux se connaître, envisager les problèmes quotidiens ensemble... cela aussi c'est faire de l'animation. En centre de vacances, la communication reste toujours primordiale. L'objectif moral de l'équipe d'encadrement doit être de créer un climat de confiance au sein du groupe. Les jeux d'animation ne peuvent être envisagés que dans le cadre d'une volonté partagée de jouer ! Il ne peut y avoir là de contrainte. La confiance mutuelle est la base de tout. L'animateur doit être "tonique", à l'écoute et créatif. De la qualité des relations entre adultes dépend souvent la crédibilité de leurs discours, la possibilité d'harmonie et la disponibilité des jeunes. La pédagogie de l'exemple prend là tout son sens. Les adultes sont donc formés, compétents, expérimentés et surtout accessibles, responsables dans toute la force du terme, cohérents entre eux.

L'équipe d'animation se montre disponible pour rencontrer les jeunes et les parents avant le centre.

Un contrat moral est établi entre les parents, les participants, l'organisme, l'équipe d'animation selon le principe de la confiance réciproque, axé vers trois objectifs essentiels :

Assurer le respect de l'équilibre physiologique et psychologique des jeunes.

Assurer une meilleure maîtrise des "outils" permettant une meilleure autonomie.

Vivre des vacances enrichissantes pleines d'éclats de rire et de bons moments.

Il est convenu que la réussite des centres de vacances de la ville de Saint Saulve dépend, pour une très large part, de la qualité, de la solidité, du dynamisme, du sens des responsabilités et de la motivation de l'équipe d'encadrement.